

Réf: Dossier N° : 16700

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ELIAS CONSTRUCTION »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE CAFIER 4, 09 BP 889 ABJ  
09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Juillet 2015, et enregistrés au CEPICI le 07 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ELIAS CONSTRUCTION » .

Objet: Matériels de constructions, construction, décoration d'intérieur, travaux publics, gestion immobilière. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE CAFIER 4, 09 BP 889 ABJ 09

COGERANT: Madame ABOKE CHIADON PELAGIE NOELLE.

Monsieur IRO KOULAI ERIC DONATIEN.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20830 du 07/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7739 du 07/09/2015

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

